



HABILITATION ÉLECTRIQUE VÉHICULES LÉGERS

B2VL / BCL

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les risques inhérents à l'exécution d'opérations sur véhicules électriques et hybrides en référence aux prescriptions de la norme NF C 18-550.
- Identifier les risques électriques liés aux interventions sur VE VH
- Mettre en œuvre et respecter les consignes de sécurité
- Bénéficier d'un avis après formation nécessaire à l'obtention de l'habilitation électrique

Public et pré requis

Taille du groupe 5 à 12 apprenants maximum.

Type de public : Tout professionnel de la réparation et de la maintenance automobile.

Connaissances requises : Compréhension (et expression) écrite et orale de la langue Française / avoir une connaissance basique du fonctionnement d'un véhicule automobile / être titulaire d'un titre d'habilitation électrique.

Nous contacter pour les modalités d'accès aux stagiaires avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Modalités techniques et pédagogiques

Exercices pratiques en situation en atelier: mise en œuvre des systèmes pour valider leur fonctionnement.

Pédagogie active et participative avec alternance de présentation en salle et démonstration en atelier.

Durée, coût et modalités de déroulement

Durée totale : 2 journées de 7h = 14 heures

Lieu de formation : CFA 3ifa – Rue du Roselet - CS 80106 - 61000 ALENCON Cedex - 02 33 28 76 76

Coût de formation : 910 euros HT / 1092 euros TTC



Centre de Formation des Apprentis

CFA 3ifa
Rue du Roselet CS 80106
61000 Alençon Cedex

Contenu de la formation

- Différencier les grandeurs électriques
- Identifier les risques électriques
- Connaître l'architecture des véhicules électriques et hybrides
- Découvrir les moyens de prévention des risques électriques
- Appréhender les obligations de la norme NF C 18-550
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites
- Connaître les règles à observer lors des opérations d'ordre électrique sur des véhicules électriques ou hybrides
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Identifier les EPI et EPC ainsi que la date limite d'utilisation de chacun
- Identifier un problème et assurer la maintenance des EPI
- Démonstration d'une consignation
- Connaître le rôle de chacun des intervenants
- Connaître et savoir remplir une fiche de travail électrique

Suivi et évaluation

- > Évaluation des connaissances en fin de formation.
- > Évaluation par observation, exercices et/ou mise en situation.
- > Évaluation de satisfaction à chaud réalisée en fin de stage.
- > Attestation de fin de formation.
- > Feuille d'émargement.

Validation

À l'issue de la formation, le formateur rédige un "avis après formation" et le remet à l'employeur et à l'apprenant. L'employeur prend en compte cet avis avant d'habiliter son salarié BCL, B2VL en fonction du résultat obtenu.

- Attestation de fin de formation remise au participant
- Attestation de présence pour la formation pratique et l'évaluation.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NFC 18-550.



Contact

Responsable du Pôle développement

02 33 28 84 88